



Paris, le 13 avril 2010

Mmes & Mrs les Infirmiers Anesthésistes de
L'HOPITAL AMBROISE PARE
Service Anesthésie Réanimation
9, avenue du Gai de Gaulle
92100 BOULOGNE BILLANCOURT

MICHELE
SAN VICENTE -
BAUDRIN

Mesdames, Messieurs,

Vous avez bien voulu attirer mon attention sur la remise en cause des règles applicables aux conditions de départ en retraite des infirmières et infirmiers spécialisés, je vous en remercie.

Comme vous le savez certainement, les parlementaires socialistes apportent leur soutien à vos revendications. D'ores et déjà les députés ont déposé des amendements de suppression de ces dispositions et choisi d'en faire une bataille parlementaire d'importance lors de l'examen en séance du projet de loi relatif à la rénovation du dialogue social dans la fonction publique, les 7 et 8 avril derniers. En effet, alors que le Président de la République a annoncé, le 15 février dernier, ne pas vouloir passer en force sur la question des retraites, le gouvernement propose un texte reprenant des dispositions refusées par la quasi totalité des organisations syndicales. Il choisit de traiter à part la situation des infirmiers au lieu de les intégrer dans la prochaine réforme globale des retraites et supprime toute prise en considération de la pénibilité de ce métier, ce qui n'est pas acceptable.

Soyez assurés que les sénateurs socialistes défendront eux aussi le respect de la négociation sociale et la nécessité d'une réforme juste prenant en compte la pénibilité de certains métiers.

Restant à votre disposition, je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Michèle SAN VICENTE/E-BAUDRIN

SENATEUR-MAIRE
D'ANNAY-SOUS-
LENS
(PAS-DE-CALAIS)

MEMBRE DE LA
COMMISSION DES
AFFAIRES SOCIALES